

AVIS PUBLIC

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2026

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

AVIS SPÉCIAL est donné par le soussigné, Miguel C. Rousseau, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Paul à l'effet que la séance ordinaire du conseil Municipal tenue le 19 octobre 2026 a été ajournée.

La reprise de cette séance aura lieu le 26 octobre 2026 à 19 h 30.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT ET UNIÈME jour du
mois d'octobre deux mille vingt-six.**



Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau